École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
SIP 2030 Organisation de l'enquête

Horaire : Mercredis de 12h30 à 15h30 du 2 septembre au 9 décembre 2026

Cours en présentiel

[redacted]

André Boisjoly
andre.boisjoly@umontreal.ca
[redacted]

Disponibilités : Par courriel ou sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement à déterminer

Descripteur du cours

Vision d'ensemble de l'enquête en milieu public et privé. La coordination et l'articulation des éléments. Le constat criminel, l'interrogatoire, la recherche, l'arrestation, la perquisition, les notions de police technique, l'entrevue d'enquête.

Objectifs du cours

L'enquête criminelle (tout comme les enquêtes civiles ou administratives), est un processus de recherche de faits particuliers qui, à partir d'un certain nombre d'indices et d'hypothèses relativement à un crime ou à une infraction constatée, conduit à l'identification d'un suspect et à l'inventaire des preuves. La disposition de la scène de crime et son examen méthodique, la collecte des indices que peuvent constituer les taches, les traces, les débris et les objets, la déclaration de la victime, des témoins et du suspect, les écrits, les documents, les enregistrements et les rapports d'experts sont autant de composantes de la constitution d'une preuve cohérente et légale qui ne sera complétée que lorsqu'elle aura survécu à tous les efforts de falsification, de négation, de contradiction et de création d'un doute. Qui plus est, les contraintes légales rendent maintes preuves non admissibles et obligent à construire une démonstration qui devra survivre à la contrainte juridique du doute raisonnable. L'enquête se présente comme une démarche rationnelle et rigoureuse qu'on peut déconstruire en étapes bien caractérisées: constatations préliminaires sur la scène de l'événement, établissement de la commission d'un crime, identification de la victime, des témoins et du ou des suspect(es), recueil des premières dépositions, collecte, traitement et analyse des traces matérielles, entrevues, interrogatoires, confrontations, reconstitution des faits, construction d'hypothèses, recherches et vérifications, mise en forme de l'accusation avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ou autres instances et finalement, le témoignage au tribunal.

Objectifs généraux

Permettre d'acquérir des connaissances générales, de comprendre les différents enjeux liés à l'enquête et d'identifier les principales étapes de l'organisation d'une enquête.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

1- Comprendre le déroulement d'une enquête, ses différentes étapes de même que les limites, les contraintes et les interactions inhérentes à son développement;

2- Intégrer des connaissances criminologiques et juridiques associées à la collecte des éléments de preuve et aux procédures administratives et judiciaires;

3- Développer un esprit rigoureux, critique et objectif à l'endroit de l'enquête;

4- Reconnaître les limites d'une enquête mais également l'apport important de recommandations et de solutions préventives à la résolution des problèmes;

5- Discuter de l'évolution de l'enquête par rapport aux lois, aux réglementations en vigueur, aux ressources et aux contraintes organisationnelles.

Principaux thèmes et auteurs abordés :

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

1. Mise en contexte, définitions, enjeux, thèmes.: Bref survol : Loi sur la police, loi sur la sécurité privée, les systèmes policiers, judiciaires et correctionnels au Québec et au Canada. Fardeaux de preuves au criminel, pénal et civil. La gestion territoriale des événements, les types de plaintes et le cheminement d'une plainte. Les enquêtes spécialisées (ex. BEI, UPAC). L'éthique en enquête. Les conséquences juridiques d'une enquête non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles. Processus à la cour et décisions judiciaires.
2. Traitement d'une plainte et plan d'enquête (organisation policière versus entreprise privée) : La planification d'un travail d'enquête. La prise de notes. Outils généraux d'enquête (les unités de soutien internes, partenaires externes). Objectifs spécifiques en enquête criminelles et civiles (maximiser le niveau de connaissances, corroborations et recherches de preuves). Gestion et accès des données criminelles et civiles. La planification d'un travail d'enquête - La couverture d'une scène de crime (expertises médicolégales, ADN, balistique, empreintes, …). Preuves de natures matérielles, testimoniales et informatique.
3. Outils spécialisés d'enquêtes : Identification, indicateurs d'enquêtes et indicateurs à charge (motivations, recrutement et contrôle), délateurs et témoins repentis, balise de localisation, filature, écoute électronique, cyberenquête, agent civil d'infiltration, agent double, opérations Mr Big. Enquête pénale versus enquête criminelle (Revenu Québec, Faillites frauduleuses, Faunes). Les jurisprudences (décisions judiciaires d'applications) qui servent de guides.

4. Techniques d'entrevues d'enquête en contexte policier et en pratique privée : Distinction, préparation et étapes et stratégies d'entrevues de témoins, de victimes ainsi que de l'interrogatoire de suspects.
5. Tous les aspects juridiques liés à l'enquête: Enquêtes criminelles, civiles et administratives. Pouvoirs d'enquête, pouvoirs et motifs d'arrestation, types de mandats appropriés (arrestation, saisis, surveillance électronique, de communication, informatique, …) Accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir. Respect des droits : (droits à l'avocat, présomption d'innocence, droit à une défense pleine et entière, droit au silence, Charte des droits et libertés). L'admissibilité d'une preuve ainsi que les jurisprudences (décisions judiciaires d'applications) qui servent de guides.
6. Processus judiciaires : Rédaction de rapports, la divulgation de preuve, demandes de compléments d'enquêtes, témoignages à la cour, préparation des témoins et des victimes, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire par les procureurs.
7. Les aspects juridiques liés à l'enquête privée : Types de mandats d'enquêtes, processus adaptés aux besoins et attentes du client, pouvoirs d'enquête, recours judiciaires dont les ordonnances de type Anton Piler), outils d'enquêtes, jurisprudences (décisions judiciaires d'applications) qui servent de guides.
8. Conférenciers : à confirmer
   a. Entrevues et interrogatoires. Enquêtes spécialisées;
   b. Revenu Québec – Pré-enquêtes, enquêtes pénales et criminelles;
   c. Agence de sécurité – Types de mandats, stratégies et outils d'enquêtes;
   d. Expert en enquêtes civiles et administratives, preuves numériques et technologiques.

Approches pédagogiques

- *Exposés magistraux*
- *Présentations audio-visuelles*
- *Exercices de mises en situations*
- *Conférences*
- *Lectures*

Un site internet du cours (**StudiUM**) sera mis à la disposition des étudiant.es à partir du réseau interne de l'université. Les étudiant.es auront un accès illimité à ce site durant toute la session par le réseau interne de l'université ou au moyen de leurs propres liens Internet. Les étudiants pourront y recevoir diverses informations concernant le cours, télécharger des documents en ligne, être tenus au courant des activités pédagogiques prévues, se renseigner sur les consignes, etc.

Un *Forum de discussion* leur sera accessible dans StudiUM afin d'échanger entre eux sur le contenu du cours. Ce Forum sera supervisé par le chargé de cours ainsi que l'auxiliaire d'enseignement.

Pour avoir accès à ce site, il faut que l'étudiant.e soit dûment inscrit sur les registres de l'université, l'UNIP qui lui est alors attribué lui donnera accès à son portail UdeM.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques sera évaluée par cinq moyens:

1) Examen intratrimestriel (35 %) : Portera sur le contenu des six premiers cours et sur les lectures obligatoires correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives, mais principalement des questions à courts ou à moyens développements. Examen d'une durée de 2h30. Aucune documentation permise.

2) Mise en situation individuelle (20%) : Analyse d'une masse d'informations à partir de documents proposés. Le travail consiste à répondre à différentes questions, concernant la couverture d'une scène de crime, à proposer une structure d'enquête, à identifier des démarches prioritaires et à justifier le bien fondé des décisions qui auront été prises. Il sera complété par une plan d'entrevue du suspect.

3) Quiz individuel (10%) **début du cours** – 2 questions principales qui porteront sur la compréhension d'une lecture de référence.

4) Examen final (35 %) : Portera sur le contenu des six derniers cours et sur les lectures obligatoires correspondantes. Comprendra des questions objectives, mais principalement des questions à courts ou à moyens développements. Examen d'une durée de 2h30. Aucune documentation permise.

Outil d'évaluation	Pondération	Dates
1. Examen intratrimestriel	**35 %**	**14 octobre 2026**
2. Mise en situation individuelle	**20 %**	**11 novembre 2026**
3. Quiz Individuel	**10 %**	**25 novembre 2026**
4. Examen final	**35 %**	**9 décembre 2026**

Barème de notation

Choisir une des grilles suivantes :

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50

0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Prenez note :

- ✓ **Notes de cours** : Il est à noter que les notes de cours sont un support à ce qui est présenté en classe et ne suffisent pas, à elles seules, pour comprendre la matière couverte.
- ✓ **Assistance aux cours :** Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse partie ou non des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que toutes les lectures obligatoires et le contenu des travaux pratiques, sont sujets à l'examen.
- ✓ Dans StudiUM, vous retrouverez des **« lectures obligatoires »** ainsi que des **« lectures facultatives ».** Il est important de vous rappeler que les « lectures obligatoires » sont matières à examens et autres formes d'évaluations, alors que les « lectures facultatives » ne le sont pas. Elles permettent toutefois une meilleure compréhension et des exemples de mises en application de la matière.
- ✓ La séquence ainsi que le contenu des cours tels que décrits dans le présent plan de cours devraient être respectés. La majorité des conférenciers étant des professionnels en exercice, compte-tenu des particularités de leurs obligations respectives, il se peut toutefois que l'agenda soit modifié afin de s'adapter à certaines contraintes. Le cas échéant, les étudiants en seront informés via StudiUM dans les plus brefs délais des modifications.

Calendrier du déroulement du cours

Cours 1: 2 septembre	✓ **Présentation du cours, déroulement du trimestre, des attentes et des évaluations**. ✓ **Mise en contexte, définitions, enjeux, thèmes.** ✓ **Bref survol : des systèmes policiers, judiciaires et correctionnels au Québec et au Canada. Fardeaux de preuves au criminel, pénal et civil. Processus à la cour et décisions judiciaires.** 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 2: 9 septembre	✓ **La gestion territoriale des événements, les types de plaintes et le cheminement d'une plainte.** ✓ **Les enquêtes spécialisées (ex. BEI, UPAC).** ✓ **L'éthique en enquête**. 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 3: 16 septembre	✓ **Processus de traitement d'une plainte** ✓ **Outils et ressources en enquête** ✓ **Démarches d'une enquête** ✓ **Couverture d'une scène de crime**

	🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 4: 23 septembre	✓ **Outils généraux d'enquête (photos, vidéos, réseaux sociaux, banques de données, renseignements, empreintes digitales, balistique, biologie judiciaires, projection de sang, chimie judiciaire, graphologie, toxicologie, scènes de crime)** ✓ **Mise en situation formative 1** • **À partir d'un événement réel, l'étudiant devra occuper la place d'un enquêteur en élaborant sur les principales étapes de l'organisation d'une enquête** • **Couverture d'une scène de crime et début d'un Plan d'enquête** 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
30 septembre	**Journée nationale de la vérité et de la réconciliation**
Cours 6: 7 octobre	✓ **Outils spécialisés d'enquête (sources/délateurs, balise de localisation, filature, écoute électronique, cyberenquête, infiltration-ACI/agent double, etc.)** ✓ **Rétroaction – Mise en situation formative 1** ✓ **Rétroaction sur la matière en vue de l'examen Intra** 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 7: 14 octobre	**Examen Intratrimestriel** **Local Z-317 Pavillon Claire-McNicoll**
21 octobre	**Période d'activité libre – semaine de Relâche**
Cours 8: 28 octobre	✓ **Rétro examen Intra** ✓ **Gestion et accès aux données criminelles et civiles** ✓ **Mise en situation formative 2** • **À partir d'un événement réel, l'étudiant devra occuper la place d'un enquêteur en élaborant sur les principales étapes de l'organisation d'une enquête**

	• **Couverture d'une scène de crime et rédiger un Plan d'enquête** 📖 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 9: 4 novembre	✓ **Entrevues de témoins, de victimes et de suspects. Distinction, préparation, étapes et stratégies** ✓ **Motifs d'arrestation, droit à l'avocat, droit au silence, Respect de la Charte des droits et libertés** 📖 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 10: 11 novembre	✓ ***TRAVAIL INDIVIDUEL*** **20% - <u>en présentiel</u>** **Mise en situation évaluative** **À partir d'un événement réel, l'étudiant devra occuper la place d'un enquêteur en élaborant sur les principales étapes de l'organisation d'une enquête : Couverture d'une scène de crime, établir un Plan d'enquête ainsi qu'un Plan d'interrogatoire** 📖 **(les documents et consignes seront disponibles durant la période de l'exercice)**
Cours 11: 18 novembre	✓ **Rétro Mise en situation évaluative** ✓ **Outils spécialisés d'enquêtes (balise de localisation, filature, écoute électronique, cyberenquête, infiltration-ACI/agent double, etc.) (suite)** ✓ **Enquête pénale versus enquête criminelle** ✓ **Processus d'enquêtes à Revenu Québec** **Conférenciers à confirmer** ✓ **Arrêt Jarvis** 📖 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 12: 25 novembre	✓ **Quiz 10% - qui portera sur la compréhension d'une lecture de référence - Remise des consignes en classe** ✓ **Fraudes & Faillites frauduleuses** ✓ **Enquête en entreprise privée** - Les aspects juridiques liés à l'enquête privée, types de mandats d'enquêtes, processus adaptés aux besoins et attentes du client, pouvoirs d'enquête, entrevues de témoins et de suspects, recours judiciaires, outils d'enquêtes, jurisprudences spécifiques, etc. **Conférenciers à confirmer**

	🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 13: 2 décembre	✓ **Types de mandats et autres autorisations judiciaires** ✓ **Les conséquences juridiques d'une enquête non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles.** ✓ **Les aspects juridiques liés à l'enquête :** pouvoirs d'enquête, pouvoirs et motifs d'arrestation (policiers & citoyens), accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir, présomption d'innocence, accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir ✓ **Rétroaction sur la matière en vue de l'examen final** 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 14: 9 décembre	**Examen final** **Z-110 Pavillon Claire-McNicoll**

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Références obligatoires

Cusson, M., Ribaux. O., Blais, E., Raynaud, M.M. (2019). Nouveau traité de sécurité: Sécurité intérieure et sécurité urbaine. 516 pages.

Patrice Abel. La réalisation d'une enquête criminelle – Guide complet pour les policiers. Les Éditions André Lafontaine 2026. 2e Éditions. 229 pages.

Références importantes

Aiguilar Sébastien & Benoit de Maillard (2017). Police scientifique – Les experts au cœur de la scène de crime, Hachette 2017, 335p.

Ainsworth, P. B. (2001). Offender Profiling and Crime Analysis. Cullompton, Devon: Willan Publishing.

Bennett, W. W. & Hess, K. M. (2001). Criminal Investigation. Sixth Edition. Belmont, CA: Wadsworth-Thomson Learning.

Beaudoin A. & et Charron A. (2018). Le crime, l'empreinte et la science. Éditions Multi-Mondes.

148 p.
Brodeur, J.-P. (2003). Les visages de la police. Pratiques et perceptions. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Campbell, G.S. (2010). Le manuel juridique de l'enquêteur, Éditions Yvon Blais, 2010, 718 p.

Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec (2000). La preuve au moyen de vidéos, photos, enregistrements audio et rapports de filature, devant les tribunaux en santé-sécurité du travail.

Cusson, M. et Louis, G. (2019). L'Art de l'enquête criminelle. À la recherche de la vérité, de la sécurité et de la justice. Québec: Éditions du Septentrion (222 pages)

CYR. M.F (2003). La vérité sur le mensonge. Les Éditions de l'homme, 2003, 176 p.

Denault, Vincent et 35 chercheurs, Éditions Yvon Blais,
La science au service de la pratique : Enquêtes, procès et justice, Volume 1, 492 pages,
La science au service de la pratique : Enquêtes, procès et justice, Volume 2, 500 pages,

Eck, J. E. (1992). Criminal Investigation. In G.W. Cordner & D.C. Hale (ed.), What Works in Policing. Cincinnati: Anderson Publishing Co. (19-34).

Eisen, M. T., Quas, J. A. & Goodman, G. S. (2002). Memory and Suggestibility in the Forensic Interview. Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

FONTAINE, André. Interventions sur une scène de crime, Éditions André Fontaine Inc., 2013

Lefebvre, Yvon et al. Droit pénal général et pouvoirs policiers, 7e édition, Modulo Éditeur, 2015.
Mucchielli, L. (2004) L'enquête de police judiciaire en matière d'homicide, Questions pénales, XVI (1), 1-4.

National Research Council (2003). The Polygraph and Lie Detection. Committee to Review the Scientific Evidence on the Polygraph. Board on Behavioral, Cognitive, and Sensory Sciences and Committee on National Statistics. Division of Behavioral and Social Sciences and Education. Washington, D.C.: The National Academies Press.
Ocqueteau, F. (2004). Les commissaires de police en quête d'identité professionnelle. Paris : IHESI-CERSA (Documents polycopiés).

Ocqueteau, F & Dupont, B. (2011). Nouveaux regards sur les métiers de la sécurité.
Les Presses de l'Université de Montréal, Volume 46, No 2 (2013) Collectif, Droit pénal général et pouvoirs policiers, Modulo 6e édition, 624 p.

St-Yves, M. (2024). L'Interrogatoire : d'un art à une science : manuel des meilleures pratiques internationales pour l'audition d'un suspect. Éditions Yvon Blais, 294 p.

St-Yves, M. & Landry, J. (2004). Psychologie des entrevues d'enquête : De la recherche à la

pratique. Éditions Yvon Blais, 546 p.

St-Yves, M., & Tanguay, M. (2007). Psychologie de l'enquête criminelle – La recherche de la vérité. Éditions Yvon Blais, 732 p.

Tremblay, P. & Tremblay, M. (2000). Les pratiques d'enquête criminelle : fautes, dilemmes, tentations, Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 43 (1), 82-103.

Turvey, B. E. (ed.) (2002). Criminal Profiling. An Introduction to Behavioral Evidence Analysis. New York, Boston: Academic Press.

* **Références de décisions judiciaires d'applications via** https://www.canlii.org/fr/

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit.

Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande. Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants.es auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le.la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant.e doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.